Le Droit à distance c'est quoi?

Par **Visiteur**, le **26/07/2018** à **12:44**

Bienvenue à toi, étudiant en droit à distance !

Nous créons sur ce forum un onglet spécifique sur ce sujet qui reste assez marginal et qui compte pourtant de plus en plus d'arrivants.

Si tu choisis ce cursus c'est probablement que tu consacre déjà la plupart de ton temps à une autre activité (tu as un emploi, tu as une mobilité réduite, tu as des enfants, tu es un sportif de haut niveau, tu suis déjà un autre cursus en présentiel…) Ou bien c'est une question financière…

Pour toute ces raisons et plus encore, l'enseignement à distance est une chance ! Il permet à des personnes qui ne pourraient pas accéder à des formations diplômantes, à un savoir de pouvoir évoluer, de se perfectionner.

Tu t'apprête à sauter le pas et tu te pose sans doute beaucoup de questions. En effet on trouve peu de témoignages sur l'enseignement à distance et c'est dommage !
Nous espérons que cette modeste goutte d'eau dans l'océan du net pourra satisfaire à tes questionnements.

Je suis Marine, une étudiante à distance comme toi et j'ai à cœur de pouvoir t'aider autant que je peux sur ce sujet qui peut paraitre flou, particulièrement pendant les mois qui séparent ton inscription administrative du début des cours.

J'ai créé un carnet de bord où tu pourras sans doute trouver quelques informations pertinentes (je l'espère) sur le sujet : http://ledroitchezmoi.wordpress.com
Tu y trouveras des témoignages sur la L1, mais pas seulement ! Rien que pour toi je contacte d'autres élèves de différentes facultés et de différents niveaux pour que l'on puisse ensemble créer un espace d'entraide et de motivation. Je tacherais chroniquement d'y ajouter mes témoignages/astuces durant mon évolution dans l'univers du Droit. Des articles invités et des interviews de profils différents.

Je couple ce projet à ce forum d'étudiants en droit de tous horizons qui pourra sans doute t'apporter beaucoup pendant tes études. Tu pourra entrer en contact avec d'autres étudiants qui ont la même passion/vocation et tu y trouvera de précieux conseils (méthodologie, organisation, témoignages, conseils...)

Peu importe quelle faculté, quelle plateforme tu as choisis, nous somme tous arrivés ici pour une passion commune : le Droit.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/07/2018** à **12:46**

Bonjour

Très bon sujet de présentation !
Cependant, le titre semble être mangé car trop long [smile43]

Par **Visiteur**, le **26/07/2018** à **12:48**

effectivement, j'ai modifié cela!
Merci du retour Isidore.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/07/2018** à **12:49**

Mais de rien !
C'est plutôt à nous de te remercier pour tout ce que tu fais !

Par **Xdrv**, le **26/07/2018** à **14:50**

Bonjour,

Quand j'ai vu le titre j'étais parti pour une intervention musclée en suppression d'un message publicitaire.

En réalité rien de tout ça, je trouve que c'est une très bonne idée et t'encourage dans cette démarche. En effet, comme tu l'explique dans la présentation sur ton site, tu es souvent sollicitée par des personnes ayant des questions à ce sujet. De plus le titre est bien trouvé !

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/07/2018** à **15:02**

Oui c'est vrai que le titre peut prêter à confusion, lorsqu'on ne sait pas de quoi il s'agit.
Mais en même temps c'est original !
[Macron sort de ce corps]

Je laisse Marine le soin de choisir s'il doit être modifié ou pas

Par **LouisDD**, le **26/07/2018** à **18:23**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ça fait plaisir de lire des articles qui transpirent à la fois la qualité et l'envie d'aider !
Merci Marine et bon courage dans cette entreprise !

(Tu vas recevoir un petit MP à propos de ton site)

Par **Visiteur**, le **26/07/2018** à **18:32**

Merci pour vos retours!

N'hésitez surtout pas à critiquer/commenter ... j'en tiens compte, je ne demande qu'à m'améliorer.

Pour le titre je vais voir si je peux trouver quelque chose de plus pertinent, plus axé sur le sujet.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2018** à **08:11**

Bonjour

Le nouveau titre est très bien !

Encore merci pour cet excellent article.

Par **Visiteur**, le **27/07/2018** à **17:07**

Merci Isidore, je vais tacher de faire moins "click bait" et plus concis ;-)

Par **Kombo**, le **31/07/2018** à **15:39**

Bonjour,

Merci beaucoup pour toutes les infos et pour ton site internet qui va me permettre de me préparer efficacement pour ma L1 à distance !

Par **Visiteur**, le **31/07/2018** à **18:34**

Kombo, encore une fois merci du retour, si tu as plus de questions n'hésite pas !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Mathieux**, le **26/11/2020** à **09:47**

Bonjour !

Une faculté de droit par correspondance ou une faculté de droit de l'enseignement à distance est une école qui offre une formation juridique soit par correspondance, en utilisant Internet, ou une combinaison des deux.

Faire des études de droit à distance et une liste des facultés de droit de la correspondance et de l'enseignement à distance actuellement enregistrées auprès du Comité est disponible sur le site Web du Barreau d'État. Les statistiques d'examen pour les facultés de droit non accréditées enregistrées sont également disponibles sur le site Web.

Merci à vous !

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/11/2020** à **14:53**

Bonjour

@ Mathieu : Merci pour votre intervention. Étrangement un lien publicitaire s'était glissé dans votre message.
Mais rassurez-vous je l'ai supprimé ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés